

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 16

Artikel: La blanchisseuse de Rousseau
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 15 avril 1916 : Lettre printanière (Snob). — Souvenirs du temps du « Sonderbund » (Communiqué par Pierre d'Antan). — Débrouillez-vous ! — On crano'landstourne (Mare à Louis). — La neutralité suisse jugée par Napoléon III. — Avril (L. M.). — Les Autrichiens à Genève en 1813 (Petit-Senn). — La patrie (Sully-Prudhomme). — L'orache. — Incroyable !

LETTRE PRINTANIÈRE

Mon cher *Conteur*,

J'ai pour voisin un homme bien singulier. Il condamne une infinité de choses, où les autres gens trouvent leur plaisir. Il en veut surtout à ces arbres et arbustes d'ornement qui entourent d'ombre et de fraîcheur tant de jolies villas autour de notre ville. Quand il dit que ces plantes nous privent de soleil et de lumière, il parle avec une telle conviction qu'il semble presque avoir raison ; mais il a l'habitude de tout gâter par ses exagérations, si bien qu'on ne l'écoute guère. Ne va-t-il pas jusqu'à prétendre qu'un pommier, avec son feuillage plus clair, ses fleurs au printemps, ses fruits colorés en automne, réjouissent bien plus la vue qu'un thuya ou un Wellingtonia, dont la masse lui bouché l'œil, en même temps que sa nuance sombre lui attriste le cœur ? Une chose qui excite particulièrement sa rage, ce sont les laurelles, et l'on en a mis partout, jusque sous les arbres de nos petits bois d'agrément ! Mon original veut bien reconnaître qu'un ou deux buissons de laurelles, bien placés, donnent de l'élégance à une allée ou à un parc ; mais il enrage qu'on ait mis partout sous ses yeux ces masses compactes de feuilles glabres, sans découpures, sans dessin, sans vie, qui attristent l'âme par leur teinte sombre et leur uniformité. « Que ne mettez-vous à la place, s'écrie-t-il, des buissons de cassis ou de groseiller. Voilà de la vie et de la gaité ! et quel joli profit vous en retireriez. » « Profit », voilà au fond ce qu'il recherche notre homme. Ses théories esthétiques cachent en réalité de vulgaires préoccupations utilitaires. Il veut que la terre lui rapporte, et il entourera volontiers nos délicieuses villas de pommes de terre, de choux ou de poireaux. Il n'osait trop l'avouer, mais la guerre, qui nous oblige à quémander notre pauvre pitance, lui a donné un argument victorieux. Ce printemps, en particulier, il s'en donne à cœur joie contre les thuyas, les laurelles et les Wellingtonias de mon jardin. Il ne me laisse aucun repos, et je vais être obligé d'arracher tous mes jolis arbustes et de planter des haricots et des choux pour qu'il me laisse tranquille, car il n'y a pas de jour qu'il ne me répète sentencieusement : « Produisons chez nous tout ce que nous pouvons. Avec bien des maux, la guerre nous a apporté du moins cet enseignement. A quelque chose, malheur est bon ! »

Je sais sa leçon par cœur et je te la répète, parce qu'après tout mon original est un brave homme et qu'on peut toujours tirer quelque

profit à entendre exprimer une conviction honnête.

Reçois, mon cher *Conteur*, mes bonnes salutations.

SNOB.

La blanchisseuse de Rousseau. — C'était au commencement du XIX^{me} siècle ; un étranger, admirateur de Jean-Jacques Rousseau, se trouvant à Môtiers-Travers qu'habita longtemps le philosophe genevois, s'informe s'il n'y avait pas dans la localité quelque personne qui eût connu le grand homme et qui put donner sur sa vie quelques renseignements intéressants. On lui indiqua une bonne vieille, chez qui il courut aussitôt.

— Alors, ma bonne dame, vous avez connu Rousseau ? demanda-t-il.

— Oh ! oui, Mossieu, j'allais souvent chez lui ; c'est moi qui blanchissais la maison.

— Eh ! bien, racontez-moi quelque chose de lui.

— Oh ! pour sûr, c'était un bon homme, tout de même ; son linge était marqué J.-J. R. en coton bleu.

C'est tout ce que le touriste put tirer de la bonne vieille.

SOUVENIRS DU TEMPS DU « SONDERBUND »

On nous communique obligéamment quelques lettres du colonel Duplessis, à son fils.

Louis Duplessis-Gouret était né à Rolle en 1802. Volontaire à 18 ans, au 4^{me} régiment suisse de ligne, il en sortit après 10 ans de services, avec le grade de lieutenant de grenadiers. Rentré en Suisse, il fut secrétaire de l'inspecteur des milices, puis instructeur. Quand le Sonderbund éclata, il était lieutenant-colonel. Il fit la campagne en cette qualité et fut major de place à Fribourg. Il mourut en 1854, à la suite d'une amputation de la cuisse.

Deux de ses lettres peuvent tout particulièrement intéresser nos lecteurs. Voici la première :

Fribourg, le 22 novembre 1847.

Mon cher fils,

Il y a longtemps que je voulais t'écrire pour te donner quelques détails sur notre expédition, mais je n'ai pas eu le temps jusqu'à présent.

Comme tu sais, je suis parti le jeudi 11^{me} courant, de Lausanne ; arrivé à Moudon, j'appris que toutes les troupes en étaient parties et s'étaient dirigées sur Romont, canton de Fribourg ; et tout de suite je me suis mis en route pour Romont, où je suis arrivé pendant la nuit, par un épais et froid brouillard.

Le vendredi 12, je commandais les avant-gardes et les avant-postes ; il faisait un épais brouillard ; tous les villages où nous passions étaient complètement déserts ; nous n'avons pas rencontré d'ennemis. Dans la soirée du 12, nous avons bivouqué à Matran. Nos avant-postes étaient vis à vis ceux de l'ennemi ; la nuit était pluvieuse. C'est pendant cette nuit du 12 au 13 que nous avons tiré les premiers coups de fusil avec l'ennemi, mais c'était seulement des rencontres de patrouilles.

Le samedi 13, deux bataillons et une compagnie de carabiniers reçurent l'ordre de se porter en avant et de repousser les avant-postes ennemis ; la fusillade quoique vive n'eut pas grand effet. A une heure après-midi, nous étions au village de Cormoran en face de la redoute de Bertigny et en vue de Fribourg ; il y eut un armistice demandé par le Conseil d'Etat de Fribourg et accordé par notre Général. A quatre heures du soir, l'armistice a été rompu par quelques coups de fusil et le combat a commencé et a duré jusqu'à nuit close.

Tandis qu'une partie de nos troupes attaquaient le fort de Bertigny, une autre partie chassaient la landsturm et les troupes fribourgeoises qui occupaient un bois. Les balles, la mitraille, les boulets, les obus et les grenades sifflaient à nos oreilles de tout côté.

Le combat a été vif, mais sans résultat définitif à cause de la nuit. Les Vaudois ainsi que les Fribourgeois se sont bravement battus. Nous avons eu une quinzaine de tués et 40 à 50 blessés.

Le samedi 13 jour du combat, nous avons bivouqué à Cormoran, dans nos positions et le dimanche matin Fribourg s'est rendu. Nous y sommes entrés le même jour.

J'ai été bien fatigué des bivouacs dans la boue, mais je suis un peu remis, je ne suis plus jeune pour supporter facilement ces fatigues-là.

Je suis ici major de place, et quoique très occupé je me trouve bien et au chaud.

J'espère que tu suis toujours tes études avec zèle.

Je n'ai pas écrit aujourd'hui à maman, je lui écrirai après-demain.

Adieu, mon cher fils, je t'embrasse, ainsi que maman et le grand papa.

DUPLESSIS,
Lt col. féd.

J'ai été trois jours à cheval, je me suis horriblement écorché.

La seconde lettre datée de Thoune, intéressera peut-être, à cette époque de l'année où se font les examens, les nombreux écoliers qui se plaignent de l'injustice du sort. On y trouvera aussi une appréciation, encore actuelle, du caractère de nos Confédérés suisses allemands.

Thoune, le 13 juillet 1848.

Mon cher fils,

J'ai su par les lettres de ta mère que tu as réussi dans les examens et que tu as monté en classe. J'attendais cela de toi et je suis satisfait de ce succès. Tu t'attendais à recevoir un prix et ton attente déçue t'a fort affligé, au point de te mettre en colère et d'altérer ta santé ; plus tard on t'a appris que tu aurais un accessit. Il est vrai que tous tes bulletins de l'année étaient fort beaux et que tu pouvais en toute justice espérer une petite distinction ; mais il faut bien te rappeler, mon cher enfant, que les hommes ne sont pas toujours justes appréciateurs des peines qu'on se donne et qu'il faut savoir se passer de leurs louanges. Quand tu as travaillé avec zèle et application, que tu as réussi dans